

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 47

Artikel: La science et le concile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

traversés par le ruisseau sont disposés en étages ; les chutes qui existent dans le passage de l'un à l'autre offriraient une force motrice que des usines pourraient facilement utiliser.

D'autres tracés ont été étudiés, mais paraissent moins favorables que celui dont nous venons de parler.

A la construction du canal se rattacherait celle d'une route destinée à mettre la Vallée en communication facile avec la gare de Vallorbes. Le canal souterrain deviendrait un tunnel de 16 à 18 pieds de hauteur sur autant de largeur ; au-dessous, sur l'un des côtés, serait creusé le canal de 3 pieds de largeur sur 10 de profondeur ; il serait voûté en maçonnerie sèche, de manière que l'emplacement occupé par lui pourrait être utilisé pour la voie.

L'emplacement présumé de la gare de Vallorbes est à 672 pieds au-dessous du niveau du lac ; le tracé proposé par M. Reymond aurait une longueur totale de 21,100 pieds, ce qui indique une pente moyenne de $3\frac{1}{10}$ p. % ; cette pente, de 2 % sous le tunnel, serait un peu plus forte dans la partie de la route située à ciel ouvert et qui en est la plus grande partie : 1700 pieds en tunnel, 19,400 en route ordinaire.

Nous ne voulons pas entrer ici dans de minuscules détails qui n'intéressent que les personnes connaissant parfaitement la localité. Nous avons seulement voulu faire connaître un projet dont l'exécution offrirait à la Vallée du lac de Joux ce double avantage : de la mettre à l'abri des exhaustements très inquiétants des eaux du lac et de lui offrir un débouché commode sur Vallorbes, et par suite, de la mettre en communication directe et rapide avec la plaine.

Il y aurait lieu d'examiner si une voie ferrée ne pourrait pas, mieux que la route ordinaire, supprimer l'espèce d'isolement dans lequel se trouve l'intéressante contrée du lac de Joux. Les chutes d'eau qui existent sur plusieurs points pourraient offrir, peut-être, une force suffisante pour la locomotion ; le système Larmanjat se trouverait aussi dans des conditions favorables pour circuler sur la nouvelle voie, à cause de la faible pente que présenterait celle-ci.

Nul doute que les essais qui vont être tentés entre Lausanne et Ouchy n'apportent un contingent d'idées nouvelles aux hommes d'initiative qui se préoccupent des moyens d'établir des communications plus faciles entre la Vallée et le reste du pays.

S. C.

Grandson.

I.

Du petit vallon transversal de Valleyres jusqu'au cap avancé que le mont 'Aubert détache au lac de Neuchâtel, s'étend une fertile et riante contrée d'environ deux lieues de longueur sur une demi-lieu de large. Soit que le gentil mois de mai couvre la plaine d'une neige odorante ou gagne avec son brillant tapis de verdure les alpages les plus élevés, soit que l'automne empourpre les bois de hêtres de ses teintes mélancoliques, rien n'est

plus pittoresque ni plus charmant dans le canton de Vaud que ce petit coin de terre abrité contre les vents du Nord et qui va s'adosser à l'Occident à la haute muraille du Jura, couverte à peu près jusqu'au sommet de riches cultures, de prairies et de hameaux. Les flots purs de l'Arnon l'arrosent en écharpe, et dans leurs méandres nombreux semblent y regretter la brieveté de leurs cours. Un chemin, qui conduit de Grandson au Mauborget et qui va tomber sur Motiers, fait communiquer directement ce pays avec le Val-de-Travers. De Fontanezier, petit village à mi-côte au-dessus de Bonvillars, un sentier passe le col du Serollet, à la droite du Tévenon et redescend par Provence et Mutrux dans le vallon de la Tannaz, fermé à la gorge par le château de Vaumarcus.

Légèrement renflé le long du lac, le petit plateau que nous décrivons s'abaisse derrière Onnens pour former un marais (la Sagne d'Onnens) où s'élèvent quatre fort beaux menhirs.

C'est à cette hauteur que passait la plus ancienne chaussée du pays, de Concise à Champagne, où elle se bifurquait pour atteindre Vuitteboeuf et Grandson. La *via strata*, aujourd'hui découpée en tronçons encore praticables, suivait la lisière des bois au-dessus de la Sagne d'Onnens. Les routes des bords du lac paraissent être d'une construction beaucoup plus récente et n'étaient jadis que des sentiers pour les piétons.

Les riches découvertes lacustres faites à Concise, les menhirs ci-dessus mentionnés, auxquels on pourrait ajouter celui de St-Aubin, aux trous mystiques parfaitement visibles, et la célèbre pierre du Toffay ou de Neptune ; les noms évidemment celtiques d'Arnon, d'Onnens et de Tevenon attestent que cette contrée est habitée dès la plus haute antiquité et que nos premiers pères, les Celtes, avaient su y trouver dans les bois et les eaux le vivre et le couvert.

D'autre part, l'église de Grandson avec ses matériaux romains, ses colonnes de marbre blanc, d'un seul fût, et ses chapiteaux sculptés de têtes d'hommes, d'aigle ou de lion et les tuiles trouvées un peu partout jusqu'au versant de la montagne, attestent le passage en ces lieux de la civilisation gallo-romaine.

Le moyen-âge, à partir de l'an 1000, y a inscrit son blason tout entier dans le château de Grandson et la Chartreuse de la Lance ; et le 18^{me} siècle enfin y a dicté à Elie Bertrand un livre tout idyllique dans les chalets du Tévenon. Mais d'un bout à l'autre de ce petit coin de terre historique il est un nom qu'on retrouve à chaque pas et qui l'a rendu mémorable à jamais, c'est celui du rival de Louis XI, l'infortuné Charles-le-Hardi. Cette sombre figure apparaît sur tout ce rivage à la fois et l'a frappé du magique reflet de sa grande et tragique existence.

(A suivre.)

La Science et le Concile.

On fait flèche de tout bois pour donner le plus d'éclat possible à la grande manifestation catholique

qui se prépare en ce moment. On tient beaucoup, à Rome, à montrer que l'Encyclique n'est pas en désaccord avec la science moderne, et c'est dans ce but qu'a été lancée la circulaire suivante, que nous empruntons au journal *Les Mondes*, rédigé par M. l'abbé Moigno.

L'Académie pontificale de l'Immaculée Conception a pris l'initiative d'un tribut d'adhésion et d'obéissance au Concile du Vatican, qu'elle veut offrir au Saint-Père, le 8 décembre prochain. Dans ce but, elle invite les chrétiens notoirement savants à une souscription et offrande dans les conditions suivantes :

1^e Quiconque voudra répondre à cette invitation devra, sur une feuille in-8^e dont il lui sera remis un exemplaire, signer son nom et son prénom, au-dessous de ces paroles imprimées : *Tribut d'adhésion et d'obéissance au Concile du Vatican*; 2^e chaque feuille ne devra être signée que d'un seul savant et sa signature devra être autographe; 3^e ce savant devra appartenir à l'une des catégories suivantes : professeur titulaire ou émérite dans quelque université, lycée, gymnasium, collège, séminaire, institution scientifique quelconque; ou membre de quelque académie; ou lauréat de quelque faculté ou académie; 4^e à son nom, chaque souscripteur devra ajouter son titre scientifique, et le nom de l'institution dont il l'a reçu, c'est-à-dire dans laquelle il est professeur ou académicien, ou dont il est lauréat; 5^e après sa signature, chacun indiquera le chiffre de l'offrande qu'il veut faire. La ténuité de l'offrande ne devra pas être un obstacle à l'accomplissement de ce grand acte dont la portée est principalement morale et religieuse. La petite offrande pourra être répétée (et c'est grandement désirable) autant de fois que le souscripteur a de titres scientifiques de nature à donner plus de relief à sa personne. Ces offrandes, d'ailleurs, ne seront rendues publiques en aucune manière. Les feuilles souscrites et les offrandes devront être envoyées à Rome au président honoraire de l'Académie de l'Immaculée Conception, le P. P. P. — M. Filippo de Rossi, des Conventionnels, au couvent des Douze-Saints-Apôtres. Réunies et convenablement reliées, les feuilles formeront autant d'albums qui seront déposés, avec les offrandes, aux pieds du Saint-Père, le 8 décembre; il est donc nécessaire qu'elles parviennent à Rome au plus tard le 50 novembre.

Il est difficile d'afficher au grand jour les *ficolles* de cette pieuse manifestation avec moins de vergogne. Voyez-vous d'ici tous les relieurs de la Ville éternelle occupés, du 1^{er} au 7 décembre, au soir, à réunir en beaux albums les adhésions du monde savant? Tel savant, qui possède vingt ou trente distinctions honorifiques, pourra fournir à lui seul un album complet, grâce à l'idée ingénieuse et profonde de la répétition des petites offrandes.

Voici, au reste, le formulaire des feuilles in-8^e, dont parle la circulaire; nous regrettons de ne pouvoir en reproduire le gracieux encadrement et le caractère typographique :

TRIBUTO

DI ADESIONE ED OBEDIENZA

AL SACROSANTO

CONCILIO VATICANO

OFFERTI DAI

DAI

CULTORI DELLE SCIENZE



Yverdon, 16 novembre 1869.

Messieurs,

Vous nous avez annoncé, pour la nuit du 13 au 14, un magnifique spectacle et, sur votre promesse,

plusieurs personnes de ma connaissance ont veillé fort tard pour voir les étoiles filer. Les unes ont veillé jusqu'à minuit, d'autres jusqu'à deux heures, quelques-unes ont persisté jusqu'à 5 1/2 heures du matin, et je suis du nombre.

Nous nous sommes tordus sur nos chaises, nous avons poussé des bâillements sans fin et brûlé quelques paquets de Grandson; tel a été notre plaisir.

Mettant le nez dehors toutes les 10 minutes, nous avons vu qu'il faisait nuit.

Par-ci, par-là, quelques sillons lumineux assez chétifs, et dont le nombre ne surpassait guère celui des nuits ordinaires.

M. le Dr Malherbes a cependant fait, cette nuit-là, des observations très intéressantes communiquées au *Nouvelliste*, et que la science s'empressera d'enregistrer dans ses annales.

Il a constaté entr'autres que parmi les étoiles filantes « les unes étaient plus belles que les autres. »

Il fait remarquer que durant ses observations « le ciel était découvert. »

Mais ce qui est plus perspicace encore dans les recherches du docteur, c'est qu'il a constaté que du côté de Lausanne et de Neuchâtel il y avait des brouillards et « que s'il n'y a pas eu d'éclaircie, on aura eu de la peine à observer ce phénomène astronomique. »

A ces curieuses observations nous nous permettons d'en ajouter deux autres qui peuvent avoir aussi leur intérêt :

Nous avons pu nous convaincre que les étoiles filantes sont beaucoup plus apparentes après le coucher du soleil qu'avant. Nous apprenons, en outre, de divers côtés et d'après des renseignements dignes de toute confiance, que les personnes qui ont veillé toute la nuit ont vu beaucoup plus d'étoiles filantes que celles qui se sont couchées à 6 heures du soir.

Ce sont là tout autant de faits précieux à noter pour l'avenir.

Veuillez agréez, Messieurs, mes compliments empressés.
(Un abonné).

Le phénomène des étoiles filantes, qui devait se manifester d'une manière remarquable dans la nuit du 13 au 14 novembre, n'a pas répondu à l'attente des nombreuses personnes qui, à Lausanne, se sont mises en observation. La partie orientale du ciel où il devait se produire d'une façon toute particulière est restée voilée par un écran opaque de nuages; au zénith et vers l'occident, on pouvait compter de temps en temps une ou deux étoiles filantes, ce que l'on peut en voir dans une belle soirée d'été par une observation attentive. La seule différence à constater entre le phénomène de samedi dernier et celui que l'on voit habituellement consiste en ceci que, dans la nuit du 13 au 14, les étoiles filantes avaient une direction sensiblement constante, de l'est à l'ouest. En somme, il y a eu grande déception pour les Lausannois qui, cette nuit-là, sont restés le nez en l'air.

Une cinquantaine d'anciens élèves de l'*Ecole moyenne de Lausanne*, réunis à l'hôtel de France,